

CP LUXEMBOURG – REUNION DE COMITE **lundi 10 septembre 2007 à 20h00**

PROCES VERBAL référence : CP saison 2007-2008 (3).doc

Salle «**Café de la Paix**» - **1, rue de la Poste à 6700 ARLON** ☎ 063 23 65 12

Déconvocation : GROOS Paul - ☎ 063 67 86 93 - GSM 0497 47 12 47 - secretariat.cplux@skynet.be

Membres présents : DUCORNEZ Jean, ENGLEBERT Robert, FIVET Jean-Marie, FLOHIMONT Eric, GROOS Paul, HENIN Luc, LEONARD Francis et REYNOLDS Bernard + PARLEMENTAIRES

Membre excusé : ALBERT Marie-Hélène,

Selon l'ORDRE DU JOUR établi, les décisions suivantes ont été apportées

PARLEMENTAIRES (DUCORNEZ Jean)

- Commentaire réunion du jour + questions / réponses

SECRETARIAT (GROOS Paul) : Rappel > les correspondances doivent transiter par le secrétariat du CP

- PV de la dernière réunion : approuvé à l'unanimité des membres présents.
- Toutes les correspondances reçues ont été traitées dans les délais impartis
- Demande attestation pour désaffiliation administrative : 0924 (3), 1655 (1)
- AWBB : newsletters 193 à 199 / Distribution des cartes fédérales aux membres du CP.
- Invitation Lucien Lopez (Relations des CP), réunion programmée le mardi 18/09 (heure et lieu à déterminer), représentants CP LUX : Paul Groos et un membre à désigner, points à débattre : sécurité des tests physiques, intérêt d'augmenter les temps pour les tests physiques, compétence des CP en matière de forfait général pour compléter les séries, jour des réunions, ...
- Courriel Alain Kaison (Compétition) : règlement play-offs en P1M et P1D.
Réponse : Les clubs concernés se sont prononcés sur le principe des play-offs avec acceptation à l'unanimité du règlement corrigé par le groupe Parlementaires (*Le désistement doit être communiqué au plus tard, avant 20h00, le lundi qui précède la dernière rencontre de la phase classique du championnat.*), Pour ce qui concerne d'autres corrections du règlement, le débat interviendra lors de l'AP de janvier 2008.
- Demande du CP Lux au département arbitrage pour dérogation tests physiques : demande acceptée par J. Monsieur, président du département.

TRESORERIE - GESTION DES COMPTES (DUCORNEZ Jean)

- Un rectificatif sera envoyé à la Trésorerie Générale de l'AWBB, suite à une inversion dans l'encodage des montants du dernier PC 1 (mai et juin 2007)

COMMISSION COMPETITION

CONTROLES DES DOCUMENTS + AMENDES (ENGLEBERT Robert)

- Amendes aux clubs (du 14/08/07 à ce jour) : relevés 1 et 2
- PC 1 : néant / PC 53 : les documents reçus des clubs sont transmis au responsable... Le CP rappelle aux clubs des équipes seniors qui alignent plusieurs équipes, que les listes du PC 53 doivent se trouver dans les fardes de licences de chaque équipe.

CALENDRIER (GROOS Paul)

- PC 55 nouv. inscriptions : 781 (P2M \$1 + P2M \$2)
- PC 59 (modification d'une rencontre) : les demandes ont été traitées et réponses transmises aux clubs et département concernés selon les modalités en vigueur.
- PC 73 (forfait pour une rencontre) : néant
- PC 74 (forfait général) : 781 (P1M, P2M.A, P2M.B, P1D)
- PC 79 (matches amicaux et tournois) : 1353 (1), 1500 (1), 1603 (2), 1907 (1)
- Demande du Junior (1500) pour intégrer la P1M suite au forfait général du RBC Pall Arlon (0781)
Après consultation des clubs (28/144 favorables) et sur base des textes du PC 55 (inscriptions et engagements), le CP décide de ne pas admettre cette demande. Les séries, telles qu'organisées en date du 07/09, restent identiques, en P1M, avec une équipe BYE pour la saison 2007-2008.
La rencontre P2M 22003 sera rejouée en conformité aux statuts PC 70. ¹

COUPES SENIORS (LEONARD Francis)

- Résultats 1^{er} et 2^{ème} tours se trouvent sur le site du CP
- Il a été demandé au responsable du département de transmettre les informations concernant les handicaps afin que ceux-ci apparaissent sur les désignations des arbitres.
- Reçu relevé des amendes des deux premiers tours
- Programme des ¼ de finales : 1907, 3^{ème} déplacement consécutif, demander possibilité d'inversion ! Le règlement tel qu'accepté par les clubs ne prévoit ce cas. Il est toujours possible aux clubs d'apporter des amendements aux règlements pour acceptation des changements lors d'une AP. Bien que prévu, au point 16, le CP ne déroge pas au règlement pour cette saison.

COUPES JEUNES (REYNOLDS Bernard)

- Programme préliminaire et 1^{er} tour : le calendrier est à jour

HOMOLOGATION (HENIN Luc)

- Néant

COMMISSION ARBITRAGE (HENIN Luc)

- Approbation du dernier PV de la CFA (réunion du 20/08/2007), moyennant quelques petites corrections.
- Composition de la Commission pour la saison 2007-2008 : voir page CONTACTS / commission ARBITRAGE sur le site du CP.
- Formation Arbitres : organisation d'un cours arbitrage club est mis à l'étude.
- Assemblée Statutaire des Arbitres s'est bien déroulée dans l'ensemble / 2^{ème} session prévue le dimanche 23/09 pour les candidats excusés et ceux qui ont manqué leur test physique.
- Formation des officiels de table et rôle des délégués : une vingtaine de personnes ont assisté à la séance et ont apprécié l'initiative. A renouveler.
- Divers : courrier AWBB (JP Delchef), explication nouvelles indemnités arbitrage.

COMMISSION TECHNIQUE (ALBERT Marie-Hélène, FLOHIMONT Eric)

- Préparation JRJ 2008, année 1994
 - pour les filles, dépistage le jeudi 27 septembre à Neufchâteau (les invitations ont été envoyées ce jour) ;
 - pour les garçons, 2^{ème} dépistage le jeudi 27 septembre à Rulles (de 9h30 à 15h30), A partir du mois d'octobre, un entraînement tous les 3 mercredis jusqu'à Noël, deux jours de stage les lundi et mardi 29 et 30 octobre à Rulles. Après nouvel an, de nouveau un entraînement tous les 3 mercredis.
- Charte pour les sélectionnés : projet présenté par B. Reynolds est approuvé par le CP, la commission fera le nécessaire pour le mettre en page.
- JRJ, assurance Ethias : les contacts avec les personnes concernées vont être pris par la commission.
- Courrier José Nirvalet, candidature représentant LUX : le CP répondra pour l'intéressé.

COMMISSION PROMOTION (LEONARD Francis)

- Acceptation, pour le département Promotion-Evènement AWBB, de la candidature de F. Léonard
- TV LUX, communication des résultats le dimanche dans l'émission « OBJECTIFS SPORTS » : Un accord a été passé par le président et Pascal Noirhomme (responsable des sports à TV Lux). Les résultats doivent être transmis pour 17h45, le dimanche ; l'envoi du programme des rencontres du week-end devra être effectué le mercredi qui précède.
- 3 contre 3 : envoi d'un courrier, aux clubs, pour leur rappeler les règles et les inviter à programmer plusieurs rendez-vous durant la saison.
- Une réunion, avec la Députation Permanente, est prévue dans le courant du mois d'octobre pour relancer le projet du fair-play dans le sport.

Séance clôturée à 22h45.

Prochaine réunion : lundi 08/10/2007 à 20h00
Local Café de la Paix à Arlon, place Léopold.

¹ **ARTICLE 70 : RENCONTRES REMISES OU A REJOUER ET MODIFICATIONS AU CALENDRIER**

Les clubs seront avisés, au moins 6 jours ouvrables à l'avance, des dates et heures auxquelles devront se disputer les rencontres remises ou à rejouer, ainsi que des modifications au calendrier.

Cet avis doit être signifié par le Département ou le Comité compétent, par lettre ou par fax ou par E-mail, aux secrétaires des clubs intéressés.

Les rencontres remises ou à rejouer ou faisant l'objet d'une modification de calendrier doivent être disputées **dans les six semaines et avant les 2 dernières journées de championnat.**

Elles ne peuvent toutefois être fixées à une date pour laquelle une des équipes en cause est déjà inscrite à un tournoi ou une rencontre amicale à caractère international et dûment autorisé.

Si les équipes concernées ne s'accordent pas sur le choix d'une date, il appartiendra au département ou comité compétent de fixer la date de la rencontre.